

parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

 @Parcoursup_info

 @Parcoursupinfo

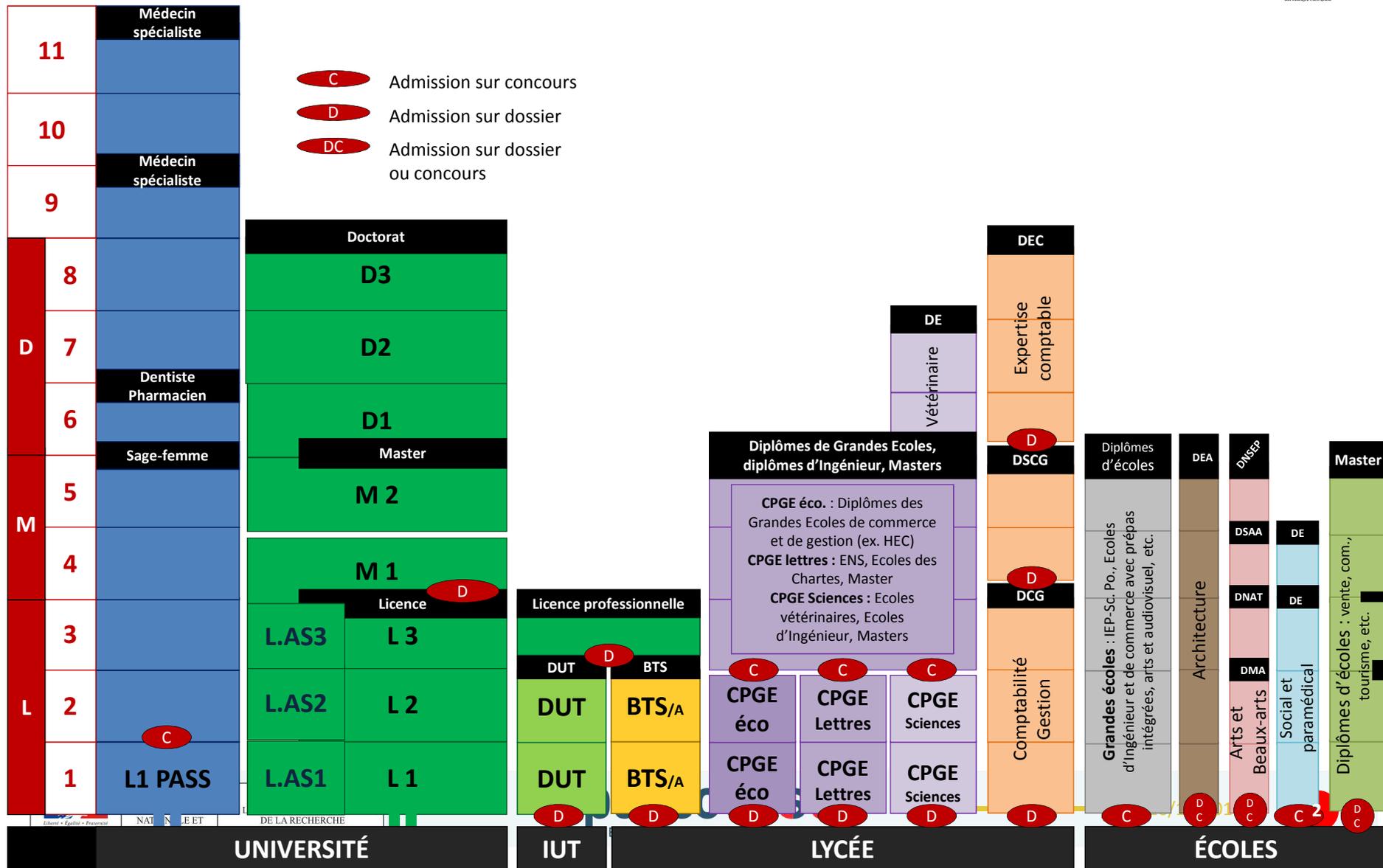


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

parcoursup.fr

Schéma de l'enseignement supérieur français



ETAPE 1 : FINALISER SON PROJET D'ORIENTATION

NOVEMBRE 2020 → JANVIER 2021

- > S'informer sur les filières, les formations et leurs débouchés sur www.terminales2020-2021.fr
- > Parler de son projet avec ses 2 professeurs principaux.
- > Participer aux salons virtuels de l'orientation
- > Consulter l'offre complète de formation sur www.Parcoursup.fr

PARCOURSUP.FR

- > **pour s'informer sur le déroulement de chaque étape de la procédure**, de l'inscription sur la plateforme à l'admission dans la formation choisie
- > **pour consulter les formations disponibles**, accès à **plus de 17 000 formations (BTS, IUT, Licences, Ecoles, IFSI, EFTS ...)**
- > **S'informer sur les contenus et organisation des enseignements, connaissances et compétences attendues, critères généraux d'examen des vœux, nombre de places, ...**
- > **Focus sur les formations en apprentissage**

Nouveautés Parcoursup : Ecoles vétérinaires, nouvelles CPGE, Parcours préparatoires professorat des Ecoles (PPPE), les BUT (anciens DUT), etc ...

> **Si vous ne trouvez pas sur parcoursup**, contacter directement ces établissements et vérifier les modalités d'admission

RECHERCHER DES FORMATIONS SUR PARCOURSUP



Recherche des formations

🔍 Veuillez entrer votre recherche par mots clés

Plus de 10 000 formations correspondent à votre recherche

Trier par ▼

✖ Effacer les filtres

▼ Types d'établissement

10212/ 10687
Etablissements Publics

3212/ 3278
Etablissements Privés

▼ Apprentissage

3109/ 3160
Formations en apprentissage

10638/ 11144
Formations hors apprentissage

▼ Types de formation

7393/ 7703
BTS - BTSA - BTSM

95
C.M.I - Coursus Master

I.U.T. La Rochelle DUT - Techniques de commercialisation Voir la fiche Formations similaires	Taux d'accès 28% Général Techno Pro 50% 49% 1%
Université Paul Valéry - Montpellier 3 Licence - Lettres - Voir la fiche Formations similaires	Taux d'accès 100% Général Techno Pro 75% 9% 13%
Lycée Joseph Fourier BTS - Services - Comptabilité et gestion Voir la fiche Formations similaires	Taux d'accès 42% Général Techno Pro 35% 24% 41%
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne Double licence - Histoire / Histoire de l'art et archéologie Voir la fiche Formations similaires	Taux d'accès 45%

Données formations : Parcoursup @ parcoursup.fr | Données cartographiques : OpenStreetMap



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



ETAPE 2 : INSCRIPTION, FORMULATION DES VŒUX ET FINALISATION DU DOSSIER SUR PARCOURSUP

20 janvier > *11 mars* > 8 avril 2021

ETAPE 2: *FORMULATION DES VŒUX*

20 JANVIER-11 MARS

- Adresse mail valide + n° INE (bulletin)
- N° de PORTABLE (pour les alertes)
- Assistances (0 800 400 070, ...)
- Prendre en compte les attendus et critères d'examen des vœux
- Fiche de liaison pour élèves en situation de handicap (facultative, confidentielle)
- Rubrique « activités et centres d'intérêts » (facultative)

ETAPE 2: *FORMULATION DES VŒUX*

20 JANVIER-11 MARS

- Jusque 10 vœux, motivés, non classés,
- > jusqu'au 11 mars (+encore 10 en apprentissage)
- **Vœux multiples pour certaines formations**
- > (jusque 20 s/s vœux, BTS, IUT, classes prépa, DN MADE)
- Formations sélectives et non sélectives
- Possibilité de césure
- Rubrique « ma préférence » (pour les commissions)

CONSOLIDER SON PROJET D'ORIENTATION

Attendus - Critères généraux d'examen des vœux - Taux d'accès
Nombre de places- Taux de réussite -Taux d'insertion
professionnelle ...
CES DONNÉES SONT ESSENTIELLES



- ➔ à prendre en compte par le lycéen et sa famille pour réfléchir sur son projet de poursuite d'études et formuler des vœux
- ➔ à discuter avec les professeurs, professeurs principaux et les psychologues de l'Education nationale

ETAPE 2 FIN: *FINALISER SON DOSSIER*

DU 11 MARS AU 8 AVRIL

- Questionnaires obligatoires dans certaines formations
- Rubrique « Préférences et autres projets » obligatoire
- Compléter le dossier pour chaque vœu
- **Confirmer les vœux ***

L'EXAMEN DES VŒUX PAR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Du 9 avril au
26 mai

Les dossiers et les projets des lycéens sont transmis pour examen par les établissements d'enseignement supérieur

- > la fiche Avenir transmise par le lycée après le conseil de classe du 2^e trimestre (résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement)
- > le projet de formation motivé par l'élève
- > les bulletins de 1ère et terminale
- > Les notes aux épreuves du baccalauréat (Epreuve communes - Spécialités)
- > les autres éléments éventuellement demandés par certaines formations (pièces complémentaires, rubrique « activités et centre d'intérêt », ...)

BACS PROS : EXPÉRIMENTATION « ACCÈS DES BACHELIERS PROFESSIONNELS EN STS »

Une expérimentation au service de la réussite des bacheliers professionnels :

- > accompagner élèves de la voie professionnelle vers les filières d'enseignement supérieur dans lesquelles leur réussite est la plus grande
- > donner une meilleure satisfaction des vœux de poursuite d'études en STS pour les bacheliers professionnels qui ont la capacité d'y réussir

Un avis du conseil de classe déterminant

- > Pour les élèves concernés par l'expérimentation qui demandent une STS, le conseil de classe se prononce sur chaque spécialité demandée et non sur chaque formation de chaque établissement
- > L'avis favorable du conseil de classe sur l'orientation du candidat est pris en compte via l'avis « très satisfaisant » du chef d'établissement sur la "capacité à réussir" du candidat renseigné dans la Fiche Avenir.

ETAPE 3 : PHASE D'ADMISSION (REPONSES DES FORMATIONS ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS)

27 mai – 16 juillet 2021

ETAPE 3 : *PHASE D'ADMISSION*

DU 27 MAI AU 16 JUILLET

- Propositions reçues par SMS + messagerie perso + **application parcoursup** (téléchargeable à partir du 27 mai) + messagerie intégrée parcoursup, élèves et parents
- **Répondre à toutes les offres dans les délais (J+4 puis J+3 puis J+2)**
- Acceptation ou mise du vœu en attente
- Oui à 1 seule proposition
- **Ne pas répondre = non**
- **Maintiens en attente obligatoire sinon perdus**

ETAPE 3 : *PHASE D'ADMISSION*

DU 27 MAI AU 16 JUILLET

- Point d'étape du 29 juin au 1^{er} juillet pour conserver vœux en liste d'attente ou pas *
- Avant le 16 juillet : confirmation d'inscription dans la formation choisie
- Du 16 juin au 16 septembre : phase complémentaire
- Propositions au fur et à mesure (places libérées immédiatement proposée)
- rang dans la liste d'attente et celui du dernier candidat appelé en 2020 affichés

LES RÉPONSES DES FORMATIONS

Le 27 mai, les lycéens reçoivent une réponse de la part des formations pour chaque vœu et chaque sous-vœu formulé :

> **Formation sélective (BTS, BUT, CPGE, IFSI, écoles, ...)** :

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

Non

Choix du futur étudiant

Il accepte la proposition ou y renonce

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

C'est non.

> **Formation non sélective (licences, PASS)** :

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

Choix du futur étudiant

Il accepte la proposition ou y renonce

Il accepte la proposition ou y renonce

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

> Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente

- Il **accepte** la proposition d'admission (ou y renonce)
- S'il souhaite maintenir ses **vœux en attente**, il doit l'indiquer sur Parcoursup. **S'il ne fait rien après avoir accepté une proposition**, cela signifie qu'il renonce à ses vœux en attente et ils sont supprimés automatiquement
- Il consulte les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

> Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente

- Il doit faire un choix en **acceptant une seule proposition** et ce faisant renoncer aux autres qu'il a reçues pour ne pas monopoliser les places
- S'il souhaite maintenir ses **vœux en attente**, il doit l'indiquer sur Parcoursup. **S'il ne fait rien après avoir accepté une proposition**, cela signifie qu'il renonce à ses vœux en attente et ils sont supprimés automatiquement
- Il consulte les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES

> Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

- > des places vont se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs propositions

> Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

- > dès le 27 mai, il peut demander un conseil ou un accompagnement, individuel ou collectif, dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et formuler des nouveaux vœux en phase complémentaire dès le 16 juin.

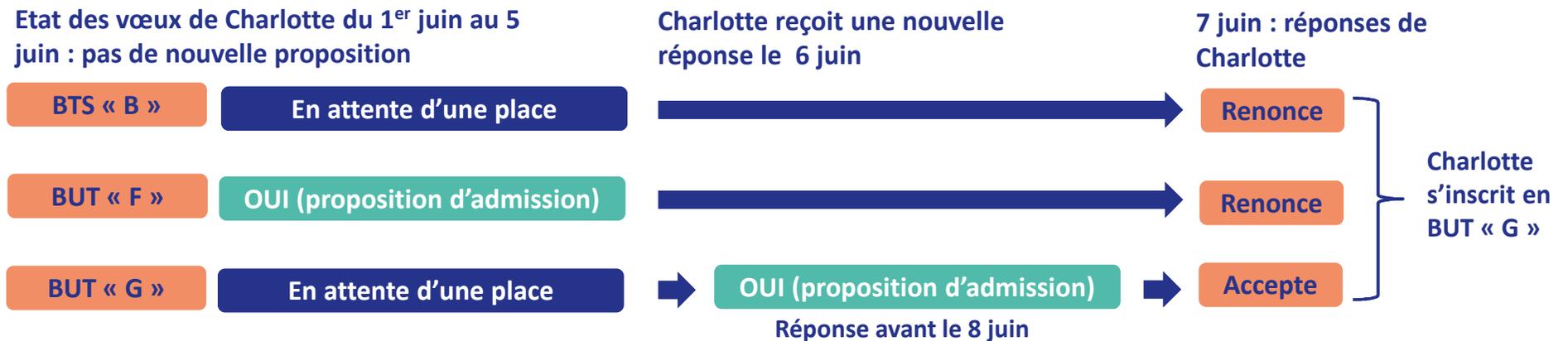
L'EXEMPLE DE CHARLOTTE ÉLÈVE DE TERMINALE

> Charlotte a fait 8 vœux, tous confirmés. Le 27 mai, elle prend connaissance des décisions des établissements et à 5 jours pour répondre (J+4)

Vœux de Charlotte	26 mai : réponses des établissements	28 mai : réponses de Charlotte	La procédure continue
CPGE « A »	OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 31 mai inclus	Renonce	Elle accepte la proposition d'admission en BUT « F »
BTS « B »	En attente d'une place	Maintient	
Licence « C »	OUI – SI (proposition d'admission) Réponse avant le 31 mai	Renonce	Elle maintient deux vœux en attente : BTS « B » et BUT « G »
CPGE « D »	NON		
Licence « E »	OUI – SI (proposition d'admission) Réponse avant le 31 mai inclus	Renonce	Elle choisit donc de renoncer aux trois autres propositions d'admission : CPGE « A », Licence « C » et licence « E »
BUT « F »	OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 31 mai inclus	Accepte	
BUT « G »	En attente d'une place	Maintient	Elle choisit de renoncer à un vœu en attente : CPGE « H »
CPGE « H »	En attente d'une place	Renonce	

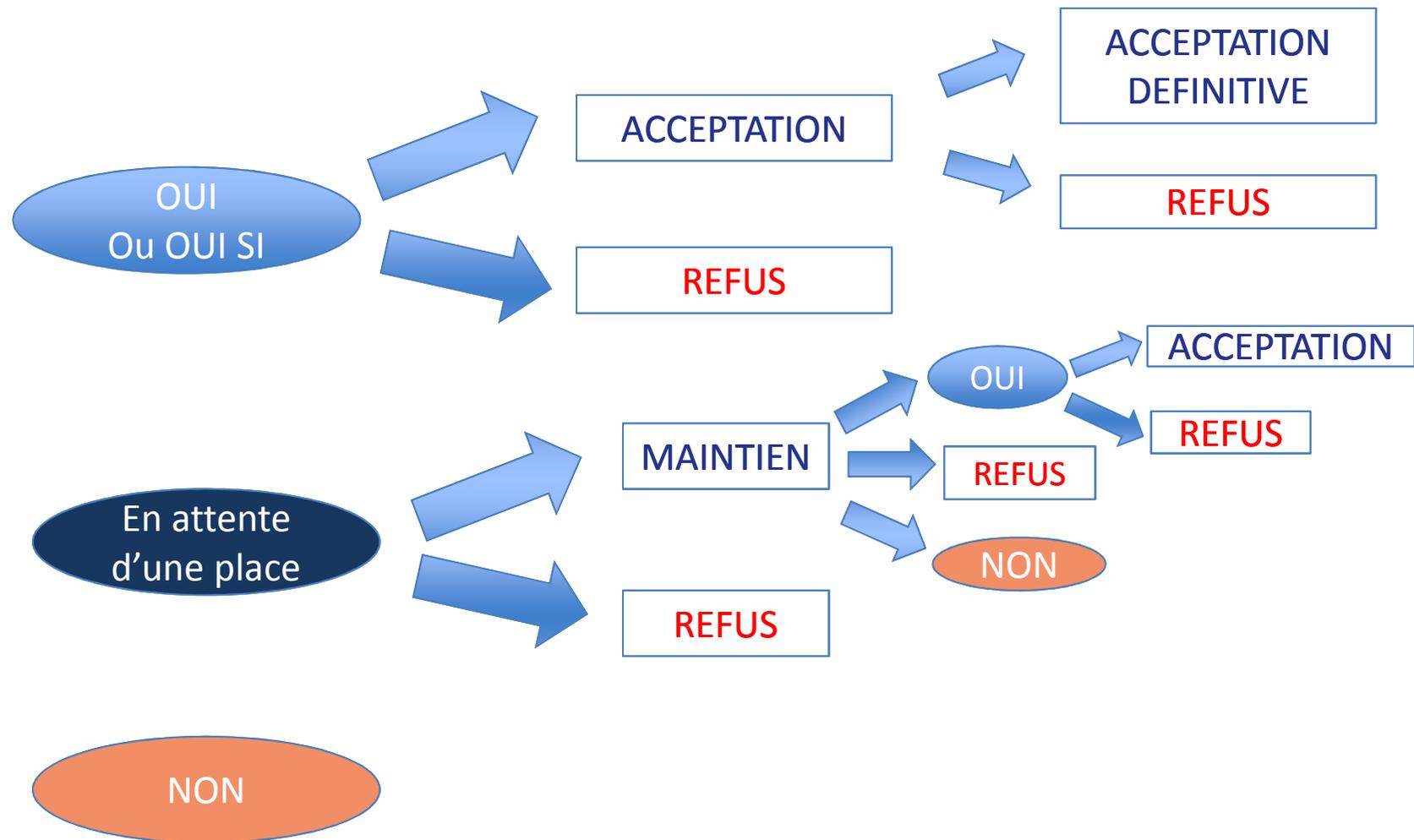
L'EXEMPLE DE CHARLOTTE ÉLÈVE DE TERMINALE

- > Le 28 mai, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le BUT « G », vœu maintenu en attente. Elle a 3 jours pour répondre (J+2) :



- Charlotte accepte la proposition d'admission au BUT « G ».
- Elle renonce donc au BUT « F » qu'elle avait précédemment accepté et renonce aussi à son vœu de BTS « B » en attente car il l'intéresse moins que le BUT « G » qu'elle vient d'accepter.
- Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au BUT « G » une fois les résultats du bac connus.

ON RESUME :



ETAPE 3 : *PHASE D'ADMISSION*

DU 26 MAI AU 16 JUILLET

- Point d'étape pour ceux qui n'ont pas accepté définitivement entre **29 juin et 1er juillet**
- Ne pas oublier l'inscription administrative dans l'établissement d'accueil après confirmation de l'acceptation
- Accompagnement pendant les phases complémentaires

ET AUSSI ...

- > **Créer son dossier social étudiant (DSE) sur www.messervices.etudiant.gouv.fr pour demander une bourse et/ou un logement entre le 20 janvier et le 15 mai**

- > **Les étudiants sont automatiquement affiliés au régime général de la Sécurité Sociale. Il n'ont aucune démarche à faire.**